APDHES CENTRE PIERRE VEAUX

Bulletin d'inscription à retourner par e-mail : vperez@apdhes.fr

❑ Madame ❑ Monsieur

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. :

E-mail (en majuscules) :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

.....

Adresse complète :

.....

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

.....

Tél. :

E-mail (en majuscule : *adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription*) :

.....

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par ☐ OPCO ☐ Budget de l'établissement ☐ le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par ADPHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature
(Nom, qualité du signataire) :

FORMATION APPROFONDIE : LES 18 CRITÈRES IMPÉRATIFS DU RÉFÉRENTIEL HAS - ESSMS

Objectifs

Identifier et comprendre les 18 critères impératifs du référentiel HAS
Analyser les risques liés à leur non-respect
Mettre en œuvre des actions correctives et préventives
Préparer les établissements à répondre aux exigences lors de l'évaluation
Intégrer ces critères dans une démarche qualité globale

Programme

Module 1 : Introduction au référentiel HAS et aux critères impératifs

Contexte réglementaire : loi OTSS, décret du 28/12/2021
Finalité du référentiel : recentrer sur la personne accompagnée
Définition des critères impératifs : enjeux, conséquences, posture attendue

Module 2 : Analyse thématique des 18 critères impératifs

Thématiques	Critères	Objectifs
Libertés et droits fondamentaux	2.2.1 à 2.2.7	Respect de la dignité, vie privée, croyances, image, confidentialité
Sécurité des soins	3.6.2	Sécurisation du circuit du médicament
Maltraitance	3.11.1	Prévention et traitement des situations de maltraitance
Événements indésirables	3.12.1	Déclaration et analyse des événements indésirables
Réclamations	3.13.1	Traitement des plaintes et réclamations
Gestion de crise	3.14.1	Plan de gestion de crise et continuité d'activité
Éthique	3.16.1	Démarche éthique formalisée
Gouvernance	3.17.1	Implication de la direction dans la qualité

Pour chaque critère : lecture guidée, décryptage HAS, exemples concrets, preuves attendues - Répondre aux fiches complémentaires

Module 3 : Études de cas et mises en situation

Cas pratiques : non-conformité sur un critère impératif
Travail en sous-groupes : diagnostic + plan d'action
Débriefing collectif : partage d'expériences

Public

Direction, encadrement, responsable qualité, professionnels de terrain, représentants des usagers des établissements médico-sociaux

Méthodes pédagogiques

Cas pratiques - Travail en sous-groupes - Partage d'expériences

Intervenant

Évaluateur ESSMS

Sanction de la formation

Attestation de formation

Modalités de formation

☑ Inter- établissements — 2 jours, 12 heures

❶ 07 et 08 juin 2027 – Distanciel
Date limite d'inscription : 14 mai 2027

❷ 18 et 19 novembre 2027 – Présentiel Bordeaux-Pessac
Date limite d'inscription : 27 octobre 2027

788 € par participant

☑ Intra-établissement — Étude de faisabilité sur demande

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

8.20.